

# Développer mon activité agritouristique : les bases réglementaires



2024/2025  
1,5 jours

de 9h à 17h  
lieu à définir

# Développer mon activité agritouristique : les bases réglementaires

**1,5 jours**  
**2024/2025**

## Public

Producteurs ayant une activité agritouristique ou souhaitant mettre en place un accueil à la ferme (hébergement, restauration, mise en place de visites, etc.)

## Pré-requis

Aucun

## Tarifs & Financement

**77 €** pour un contributeur Vivea (être à jour de ses cotisations MSA et sous réserve des conditions de prise en charge)

**315 €** pour un salarié agricole (possibilité de remboursement à hauteur de 50% si l'employeur en fait la demande auprès d'OCAPIAT avant la formation et selon les fonds disponibles)

**315 €** autre public\*

(\*demande de prise en charge par OCAPIAT ou votre OPCO).

## Intervenant(e)s

Centre d'Etude et de  
Recherche en Diversification  
(CERD)

*Repas non inclus*

## Objectifs

**Connaître les éléments fondamentaux de la réglementation pour accueillir du public sur sa ferme dans le cadre d'un projet en agritourisme.**

## Contenu / Programme

- Découvrir la diversité des activités liées à l'agritourisme.
- Mieux comprendre la réglementation applicable : signalétique, accueil du public (ERP, incendie), règles d'urbanisme, réglementation sanitaire...
- Construire un projet agritouristique adapté à la typologie de son exploitation.
- Visite, terrain sur une demi-journée.

## Méthodes pédagogiques

Exposé, apports de connaissances, échanges, terrain.

## Modalités d'évaluations

QCM.

*La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.*

## CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

**Raphaël CASPI-TORRENT**

+33 (0)2 47 48 37 43 raphael.caspi-torrent@cda37.fr

**Ou Centre de Formation**

+33 (0)2 47 48 37 34 formation@cda37.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>, et disponibles sur demande.

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner 15 jours avant le début de la formation

## Développer mon activité agritouristique : les bases réglementaires

2024/2025 – 1,5 jours

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) : .....

N° SIRET : .....

Nom et prénom du participant : .....

Date et lieu naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Statut professionnel :

**Avez-vous des attentes / besoins d'un  
aménagement spécifique pour suivre cette  
formation (difficulté visuelle, handicap, ...)?**

- Chef.fe d'entreprise agricole .....
- Conjoint.e collaborateur .....
- Salarié.e .....
- Cotisant.e solidaire MSA (préciser  
si cotisation Vivea prélevée ou non) .....
- En projet d'installation agricole .....
- Autre : .....

Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à .....

**Signature,**

Le .....



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :

**CHAMBRE D'AGRICULTURE** - Centre de Formation

38 RUE AUGUSTIN FRESNEL

37170 CHAMBRAY LES TOURS

+33 (0)2 47 48 37 34

**Protection des Données** : vous disposez de droits sur vos données personnelles et notamment le droit, à tout moment, de retirer votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de votre Chambre d'agriculture. »

**NOUVEAU 2022**

## **CREDIT D'IMPOT FORMATION**

**du dirigeant de TPE DOUBLÉ**

(si moins de 10 salariés)

Par ex. pour 2 journées de formation  
soit 14 heures,

vous pouvez bénéficier d'un crédit  
d'impôt de :

**14 h x 11,52€ x 2**

**= 322,56 euros**

**C'est le moment d'investir  
dans vos compétences !**

**Contact :**

**Centre de formation**

**+33 (0)2 47 48 37 34**

**formation@cda37.fr**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**

**38 RUE AUGUSTIN FRESNEL**

**37170 CHAMBRAY LES TOURS**



[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter  
directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur

[www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr](http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr)



**INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES**

